

## AVIS

### DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

L'Administration Communale de Bovernier soumet à l'enquête publique l'objet suivant :

<b>Requérants</b>	:	Boisset Lorianne, Boisset Karine, Boisset Lionel
<b>Auteur des plans</b>	:	Rodolphe Perreten Architecture SA
<b>Parcelles / plan</b>	:	2069, 2070 / 17
<b>Lieu-dit</b>	:	Bémont d'en Bas
<b>Zone</b>	:	Zone à bâtir chalet
<b>Coordonnées</b>	:	2'571'986 / 1'102'188
<b>Propriétaire</b>	:	Boisset Mauricette
<b>Objet</b>	:	Construction de 2 villas mitoyennes de 2 appartements chacune et d'un couvert à voiture
<b>Dérogation</b>	:	Distance à la route (art. 28 RCCZ)
<b>Dossier déposé le</b>	:	14.04.2026
<b>N° consultation eConstruction</b>	:	80ac08ce

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune, Rue Principale 105, 1932 Bovernier, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

**Administration communale**